

L'Association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine regroupe 4 associations départementales (33, 47, 64, 87) et accompagne près de 350 bénéficiaires et leurs familles. Acteur de l'innovation et d'une politique en faveur de la société inclusive, l'association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine, dans une dimension partenariale forte, impulse une dynamique de changement sur les territoires à travers la transformation de ses services en Centre Ressources afin d'améliorer les parcours de vie, diversifier l'offre médico-sociale, et permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer leur libre choix et d'accéder aux dispositifs de droit commun.

En septembre 2020, les associations T21NA, ADAPEI 33 et APAJH 33 ont décidé de s'engager pour une société inclusive et l'exercice des droits des personnes en situation de handicap et plus globalement des familles en déposant une réponse collégiale sur le département de la Gironde (33) à l'Appel à Candidature de l'Agence Régionale de Santé « Déploiement APV » (cahier des charges à consulter [ici](#)). Au niveau opérationnel, une équipe de 8 APPV (Assistant aux Projet et Parcours de Vie) est répartie sur le département.

Elle bénéficie de l'appui d'un management opérationnel, d'outils techniques et d'accès à un véhicule de service pour garantir et améliorer le service rendu. Enfin, le pilotage du dispositif sera assuré pour mettre en œuvre l'indépendance des professionnel·les APPV face à l'environnement et en particulier, face à l'offre médico-sociale.

**Au sein de Trisomie 21NA, nous recrutons 1 ETP d'APPV.**

### Définition du poste

L'**Assistance au Projet de Vie** fait partie d'une nouvelle approche innovante du soutien des familles et/ou de la personne dans leur parcours et la construction du projet de vie dans une dynamique inclusive avec pour principes d'action, le libre choix et l'exercice du pouvoir de décider et d'agir des familles et proches aidants. L'APV vise ainsi à garantir la fluidité des parcours et prévenir les ruptures.

Ce dispositif propose :

- Une approche centrée sur les **attentes des bénéficiaires** (demande) et le **soutien de leurs propres choix** ;
- Un soutien dans l'**élaboration du projet de vie** dans une vision globale (loisirs, travail, santé, logement, citoyenneté,...) et l'appui dans la formulation des différentes étapes pour construire leur **parcours de vie** ;
- Une logique d'**engagement** et de **coopération** de tous les acteurs du territoire autour du projet de vie des familles et/ou de la personne en situation de handicap, en capitalisant des approches et des savoir-faire spécifiques et complémentaires dans le cadre du système équitable de coopération.
- Une prise en compte de la personne dans son **environnement**, en dehors des services médico-sociaux, en proposant des solutions adaptées à chaque situation et en mobilisant différents partenaires (notamment du droit commun).

### Objectif principal du poste

Sous l'autorité hiérarchique de T21NA et sous l'autorité fonctionnelle du manager opérationnel, l'Assistant-e aux Projet et Parcours de Vie (APPV) soutient les familles et/ou la personne dans la formulation, l'élaboration et la formalisation du projet de vie. Par sa posture d'appui (assistance à maîtrise d'ouvrage), il-elle facilite l'expression de leurs propres choix et les aide à appréhender un projet de vie global. Le soutien concerne aussi l'identification de ressources de proximité, l'accès aux droits, la recherche de solutions adaptées pour la mise en œuvre du projet ainsi que son suivi.

Il-elle favorise donc, sans interférer, la capacité de choisir, d'agir et d'autonomie des familles et/ou des personnes.

### Les missions de l'APV

- Assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de vie :
  - Contribuer à faire émerger le projet de vie de la personne, sans jugement et en prenant en compte et clarifiant ses besoins / attentes / aspirations constituant « le devenir » ;
  - Soutenir la famille et la personne dans la formulation du projet de vie en prenant en compte l'ensemble de son environnement ;
  - Informer les bénéficiaires sur leurs droits, les dispositifs existants et faciliter l'exploration des choix et des possibles ;
  - Identifier, avec les familles, les ressources et partenaires de proximité pour la mise en œuvre du projet ;
  - Être une personne ressource pour les différents acteurs (ajustement du projet de vie, prise en compte des difficultés de chaque acteur...) ;
  - En soutien et à sa demande, accompagner la famille et/ou la personne dans le pilotage de la stratégie de réalisation de son projet, notamment dans toutes démarches ou situations où elle en a besoin ;
  - Réaliser de l'ingénierie de conception du parcours ;

- Communication et promotion externe : présentation du dispositif APV et ses missions auprès des partenaires et des familles...
- Identification, construction et développement de réseaux partenariaux :
  - Rechercher des partenaires de proximité avec les familles, notamment les ressources du droit commun (auxiliaires de vie, associations sportives, culturelles, médecins traitants, spécialistes libéraux...);
  - Développer et entretenir un réseau de partenaires.
- Gestion administrative : préparer logistiquement ses activités et contribuer au reporting.

Profil recherché :

- Connaissances dans l'élaboration et la conduite de projet.
- Capacité d'écoute et fortes qualités relationnelles, bienveillance, disponibilité et sens des responsabilités.
- Autonomie, capacité d'initiatives, sens de l'organisation et de la coordination (goût des dynamiques collectives).
- Capacité d'adaptation aux contextes et de prise de recul.
- Intérêt et expérience auprès de publics en situation de handicap.
- Disposer de qualités en communication, pédagogie, négociation et diplomatie.
- Maîtrise des outils de communication informatiques

Formation/Expérience :

Niveau Bac + 2/3 et une expérience professionnelle de 3 ans 5 ans.

Statut :

CDI à temps plein.

Le poste nécessitera une formation APPV de 3 jours par mois, d'octobre 2022 à mai 2023, au CNAM de Bordeaux.

**Candidature à envoyer avant le 26 aout 2022 :**

Recrutement APPV – Sonia RIAHI – 70 avenue des Pyrénées – 33 140 Villenave d'Ornon  
ou par courriel à l'adresse suivante [s.riahi@t21aquitaine.fr](mailto:s.riahi@t21aquitaine.fr)